



contestation de parternite

Par **amelie80**, le **10/11/2009** à **21:30**

bonsoir,

je suis en instance de divorce mon mari a reconnu le 4 novembre 2004 quand mon fils avit 2 et 6 mois nous sommes marié le 27 decembre 2004 quand il a reconnu mon fils il etait encore chez mes parent mon fils est rentre en france en juillet 2007, mon mari l'a vu la 1er fois en decembre 2007 parceque entre temps il a fait 2 années de prison.

actuellement on se déchirent pour la garde , pur faire court j'ai fait une contestation de parternite es ce que je vais gagne parcerque j'ai très peur de perdre mon enfant; je suis très mal il demande la garde principale. que puis je faire je demande quel sera la decision du tribunal

merci d eme repondre je serais au moins ecoute